

Les femmes dans les secteurs de la pêche commerciale et artisanale aux Îles Fidji

Jese Verebalavu¹

Introduction

Le rôle des femmes a évolué aux Îles Fidji: elles n'assument plus uniquement les responsabilités domestiques quotidiennes mais elles jouent maintenant un rôle plus actif dans la société. Elles se risquent désormais dans des domaines tels que la politique, la religion, le commerce et l'éducation, et leur rôle acquiert une importance grandissante dans le secteur de la pêche.

Partout dans le monde, les femmes contribuent de multiples manières à la production et à la commercialisation des ressources halieutiques. La plupart de ces contributions sont sous-estimées ou ignorées. Le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique mène des recherches sur le rôle que les femmes océaniques jouent en général dans le secteur de la pêche. Dans le Pacifique, les femmes sont d'excellentes pêcheuses et participent activement à l'approvisionnement en ressources halieutiques à petite échelle. Cependant, on étudie rarement la contribution économique que les pêcheuses océaniques apportent à leur ménage, à leur communauté et à leur pays.

Aux Îles Fidji, quelques femmes sont employées par des entreprises de pêche (par exemple, Pacific Fishing Company Ltd., Voko, et Fiji Fish) où la plupart d'entre elles occupent des postes inférieurs à celui de cadre. Les femmes forment le noyau de la population active travaillant dans le secteur de la pêche industrielle en participant aux activités de transformation et de valorisation des ressources halieutiques après récolte (Vunisea 1996). Leur contribution est également non négligeable dans le secteur de la pêche artisanale, ce que montre à l'évidence le nombre élevé de femmes qui vendent, chaque semaine, du jeudi au samedi, des produits de la mer sur les différents marchés municipaux de Nausori, Lautoka et Suva. Le nombre croissant de femmes vendant des produits de la mer a eu pour conséquence la commercialisation d'autres produits provenant de la pêche, en eau douce comme en eau salée.

Malgré les contributions actives des femmes, on prend très peu en compte leur participation au secteur de la pêche artisanale (Vunisea 1996), et il est pourtant incontestable que leur participation à la pêche est en augmentation. Il est nécessaire de poursuivre des recherches afin de mettre en valeur la contribution économique des femmes dans tous les secteurs de la pêche aux Îles Fidji.

Cet article se penche sur les domaines de recherche suivants :

- Les femmes dans les entreprises de pêche (Voko et Fiji Fish)

Une étude a été effectuée sur la participation des femmes dans ces deux entreprises de pêche ; on a examiné en particulier quel type de contribution elles apportaient au marché du travail et aux salaires, ainsi que l'impact économique que cette contribution pouvait avoir sur leur ménage, leur village et leur communauté.

- Les femmes et la pêche artisanale

Les travaux de recherche menés à Viti Levu (voir figure 1) ont porté exclusivement sur les femmes venant des villages et vendant leurs produits sur les marchés municipaux de Nausori, Suva et Lautoka. L'impact économique de la pêche artisanale sur les pêcheuses, les ménages, les villages et les communautés a été analysé de manière approfondie.

Démarche adoptée

Les femmes qui participent aussi bien à la pêche industrielle qu'à la pêche artisanale ont été interrogées au moyen de questionnaires. Les femmes travaillant dans le secteur de la pêche artisanale ont été interrogées sur les marchés municipaux de Suva, Nausori et Lautoka, tandis que les pêcheuses de Namena ont été interrogées dans leur village. L'ensemble des femmes interrogées ont été sélectionnées de manière aléatoire, mais cette sélection constitue une représentation équitable des différentes catégories de femmes vendant des produits de la mer et d'eau douce. On a également mené avec elles des conversations informelles.

Dans les entreprises de pêche Fiji Fish et Voko, seules les femmes travaillant dans le secteur de la transformation du poisson ont été interrogées. Les 10 femmes travaillant dans le secteur de la transformation du poisson chez Fiji Fish ont toutes été interrogées, alors que la société de pêche Voko a désigné elle-même celles de ses employées qui seraient interrogées.

Au total, 25 femmes pratiquant la pêche artisanale ont été interrogées : cinq à Lautoka, huit à Nausori et douze à Suva.

Les femmes dans le secteur de la pêche artisanale

Les femmes fidjiennes participent de plus en plus à la pêche artisanale. D'après les conclusions de ces travaux de recherche, les femmes pratiquant la pêche artisanale aux Îles Fidji se répartissent en trois catégories :

- Catégorie 1: Les femmes pratiquant la pêche artisanale à plein temps
- Catégorie 2: Les femmes pratiquant la pêche artisanale saisonnière

¹ Université du Pacifique Sud aux Îles Fidji. Courriel : verebalavu_j@usp.ac.fj

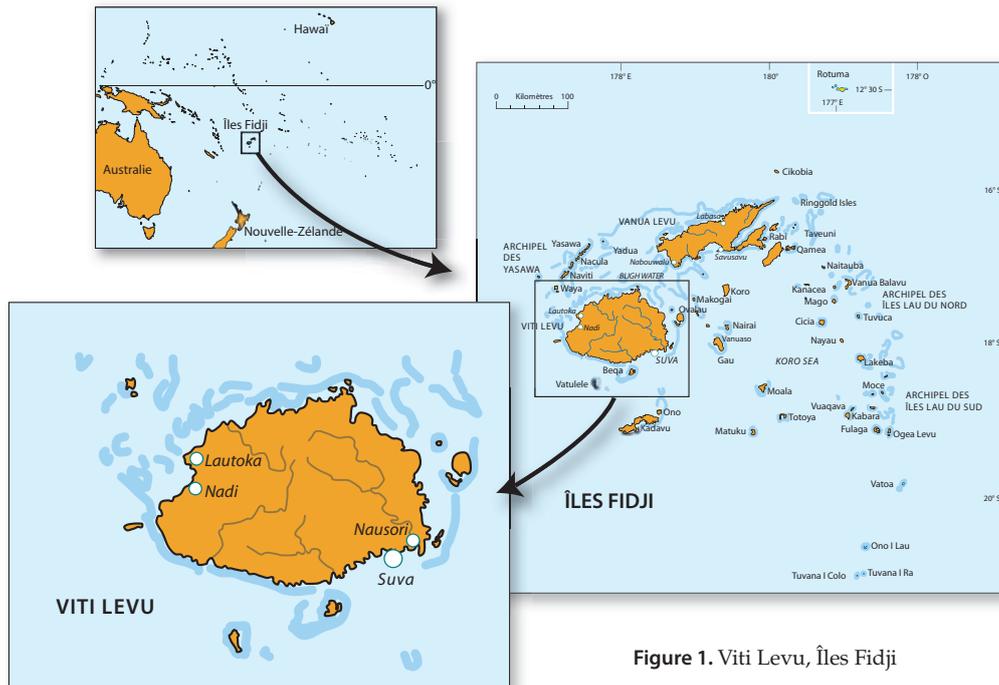


Figure 1. Viti Levu, Îles Fidji

- Catégorie 3: Les femmes pratiquant la pêche artisanale de manière occasionnelle

Les pêcheuses de la Catégorie 1, en particulier, peuvent elles-mêmes être réparties en sous-classes :

- Sous-classe 1: Production et vente
- Sous-classe 2: Production, achat et vente
- Sous-classe 3: Achat et vente

Catégorie 1: Les femmes pratiquant la pêche artisanale à plein temps

Les pêcheuses appartenant à cette catégorie travaillent à plein temps comme vendeuses sur un des trois marchés municipaux. La vente des produits de la pêche commence chaque semaine le jeudi ou le vendredi. Cette activité dure depuis plus de 10 ans. Ce type de vente ne s'étale pas sur la semaine entière en raison de la demande sur le marché.

Dans cette catégorie, les pêcheuses assurent : soit la production et la vente, soit la production, l'achat et la vente, soit l'achat et la vente. Celles qui appartiennent à la sous-classe 1 vendent uniquement des ressources halieutiques qui proviennent de leur village. Les pêcheuses de la sous-classe 2 vendent des ressources qu'elles ont elles-mêmes pêchées ou qu'elles ont achetées à d'autres femmes, comme par exemple des algues. Les pêcheuses de la sous-classe 3 s'occupent uniquement de vendre ou d'acheter des ressources halieutiques.

Catégorie 2: Les femmes pratiquant la pêche artisanale saisonnière

Les pêcheuses appartenant à cette catégorie vendent uniquement des produits saisonniers, tels que les crabes de terre, les poulpes et les algues. Tant que ces pro-

duits sont de saison, les femmes les vendent au marché. Elles travaillent parfois comme fournisseuses pour les pêcheuses de la catégorie 1.

Catégorie 3: Les femmes pratiquant la pêche artisanale de manière occasionnelle

Les pêcheuses appartenant à cette catégorie vendent des ressources halieutiques uniquement si elles ont besoin de collecter des fonds (par exemple, pour financer une cérémonie au village, une activité scolaire ou religieuse, ou pour une obligation familiale). En général, les ventes durent seulement une journée lorsque les pêcheuses ont besoin de gagner de l'argent rapidement pour financer une de ces activités qui doivent être organisées en un temps très limité. De plus, la quantité de ressources halieutiques vendues par ces pêcheuses afin de financer ce type d'obligations, varie généralement en fonction du prix du voyage aller-retour au marché, du montant des fonds requis et d'une petite somme d'argent supplémentaire pour les achats personnels.

Position sociale et activité artisanale des pêcheuses interrogées

Sur les 25 femmes interrogées, 21 (84%) étaient mariées, 3 (12%) ne l'étaient pas, et une seule (4%) était veuve. À l'exception des trois femmes célibataires, 22 d'entre elles avaient des enfants. La plus âgée des femmes pratiquant la pêche artisanale avait 65 ans, et la plus jeune 25 ans. Le nombre d'années que les femmes ont pratiqué cette activité varie de 2 à 20 ans. Les pêcheuses ont un niveau d'étude qui peut aller de celui de la 3^e à celui de l'enseignement supérieur (études universitaires à l'Université du Pacifique Sud).

Environ 96% de ces femmes passent trois à quatre jours par semaine à pêcher en mer ou en rivière, alors que 4% d'entre elles consacrent ce même temps à acheter ou

vendre les produits de la mer. Les ressources pêchées destinées au marché comprennent des algues, du poisson, des coquillages, des poulpes et des moules d'eau douce. Tous les membres de la famille aident au nettoyage et au conditionnement des produits.

Les femmes qui commercialisent leurs produits au marché de Suva commencent les ventes le jeudi ou le vendredi et passent la nuit chez leurs proches pendant toute la durée du marché. Elles font fréquemment cadeau de produits de la mer à leur famille pour les remercier de les avoir hébergées.

Les femmes du marché de Lautoka vendent parfois leurs produits au marché de Suva où la demande est plus forte. La plupart se rendent au marché en camion. Toutes celles qui ont vendu leur stock avant le samedi rentrent chez elles en bus ou en minibus.

L'activité économique des femmes pratiquant la pêche artisanale

Le commerce des produits de la mer et d'eau douce sur le marché est une activité hebdomadaire pour 84% des femmes et une activité pratiquée toutes les deux semaines par 12% d'entre elles. Le commerce des produits de la mer et d'eau douce est une activité pratiquée tout au long de l'année par environ 90% des femmes. Quelque 80% de celles-ci appartiennent à la sous-classe 2 (femmes assurant la production, l'achat et la vente des produits). Etant donné le temps que ces femmes consacrent à pêcher, préparer, conditionner et vendre les produits de la mer et d'eau douce, on considère qu'elles pratiquent une activité commerciale à plein temps. Seulement 2% d'entre elles appartiennent à la sous-classe 3 (femmes assurant l'achat et la vente des produits) et 8% appartiennent à la sous-classe 1 (femmes assurant la production et la vente des produits).

Les femmes qui pratiquent la pêche artisanale saisonnière assurent seulement la production et ne vendent les produits de la mer (surtout les crabes de terre) qu'en saison. Les femmes pratiquant la pêche artisanale de manière occasionnelle ne vendent les produits de la mer et d'eau douce que lorsqu'elles ont un besoin urgent d'argent pour subvenir à leur famille. Les deux groupes de pêcheuses reconnaissent combien leur activité économique est importante pour leur famille et pour financer les diverses obligations qui se présentent à elles.

Les femmes choisissent le marché sur lequel elles vont vendre leurs produits principalement en fonction des frais de transport et de l'intérêt particulier que présente chaque marché. Elles sélectionnent la place précise où elles vont vendre leurs produits selon un certain nombre de critères : les endroits stratégiques de vente, ceux qu'elles préfèrent, les places disponibles et la concurrence avec les autres vendeurs de ressources halieutiques. Du fait qu'elles vendent toutes les mêmes types de produits de la mer et d'eau douce, les femmes pratiquant la pêche artisanale à plein temps fixent le prix de leurs produits en fonction de la demande sur le marché. Les vendeuses fixent elles-mêmes le prix des ressources saisonnières telles que les crabes de terre et les poulpes.

La pêche artisanale constitue la première source de revenus pour 76% des femmes. En l'espace d'une semaine, 24% des femmes ont gagné entre 40 dollars et 50 dollars fidjiens, 36% entre 50 et 100 dollars fidjiens, 12% entre 100 et 150 dollars fidjiens, 4% entre 150 et 200 dollars fidjiens et 24% ont recueilli plus de 200 dollars. Bien que la pêche artisanale soit la première source de revenus pour la majorité des femmes, 28% seulement d'entre elles ont un budget familial hebdomadaire, et 44% possèdent un compte épargne. Toutefois, il n'a pas été possible de déterminer la somme d'argent déposée par chaque femme sur son compte épargne dans le courant d'une semaine. Après déduction de la totalité des frais engendrés figurant au tableau 3, le revenu net hebdomadaire pour chaque pêcheuse se répartit de la manière suivante : entre 10 et 20 dollars fidjiens (pour 40% des femmes), entre 20 et 50 dollars fidjiens (pour 32% des femmes), et plus de 100 dollars fidjiens (pour 28% des femmes). Le tableau 3 illustre la manière dont les femmes pratiquant la pêche artisanale répartissent leurs dépenses hebdomadaires.

Tableau 1. Répartition du revenu hebdomadaire des femmes pratiquant la pêche hebdomadaire

Dépenses	Répartition des dépenses	Pourcentage de femmes pratiquant la pêche artisanale
Frais de transport pour se rendre au marché	< 5 FJD	36
	5 FJD – 10 FJD	48
	10 FJD – 20 FJD	4
	> 20 FJD – 35 FJD	4
	> 35 FJD – 50 FJD	8
Nourriture (Repas pris au marché)	< 5 FJD	52
	5 FJD – 10 FJD	48
Frais d'emplacement au marché	< 5 FJD	84
	5 FJD – 10 FJD	16
Achat de provisions pour la famille	Aucune participation	4
	5 FJD – 10 FJD	8
	10 FJD – 20 FJD	48
	20 FJD – 30 FJD	24
	30 FJD – 50 FJD	8
	50 FJD – 100 FJD	8

Ces femmes versent une part importante de leur revenu hebdomadaire à l'église de leur village. En une semaine, 56% des femmes pratiquant la pêche artisanale ont versé entre 10 FJD et 20 FJD à leur église. Une grande partie de leur revenu hebdomadaire est également allouée aux frais de scolarité (76% des femmes contribuent mensuellement aux frais de scolarité de leurs enfants). Et 92 % des pêcheuses acquittent les frais d'électricité mensuels de leur ménage respectif.

Situation générale des femmes pratiquant la pêche artisanale

Le tableau 2 indique les types d'assistance les plus demandés par les femmes pratiquant la pêche artisanale, afin d'améliorer la rentabilité de leur commerce.

Tableau 2. Assistance apportée aux femmes pratiquant la pêche artisanale

Type d'assistance demandé	Pourcentage de pêcheuses demandant une assistance
Financement	40
Gestion d'entreprise	36
Principes de base de comptabilité	12
Élaboration d'un budget	8
Conditionnement et conservation des produits	8
Conditions de travail sur le marché	8
Aucune assistance	44

Comme indiqué au tableau 2, environ 56% des pêcheuses demandent assistance dans un domaine ou un autre. Ces femmes comprennent combien le développement durable est capital pour leur activité économique, et elles subviennent aux besoins alimentaires quotidiens de leurs familles. Afin d'accroître leurs revenus provenant des produits de la mer et d'eau douce, 44% des femmes déclarent qu'elles ont l'intention de diversifier leurs produits dans l'avenir. Environ 8% d'entre elles prévoient d'arrêter leur activité lorsque leurs enfants commenceront à travailler, et 48% de ces femmes n'ont aucun projet à ce sujet.

Les femmes dans le secteur de la pêche industrielle Fiji Fish et Voko

Ces deux entreprises de pêche se distinguent clairement en termes d'activités. Fiji Fish se concentre plus particulièrement sur les exportations de ressources halieutiques, tandis que Voko se spécialise dans la production de conserves de poisson. La spécificité de chacune de ces activités explique que davantage de femmes sont employées à Voko qu'à Fiji Fish. En tout, 21 femmes ont été interrogées.

Le statut social des femmes dans la pêche industrielle

Parmi les femmes employées par ces deux entreprises de pêche, 81% étaient mariées, 9,5% étaient célibataires et 9,5% étaient divorcées. Grâce à leurs revenus, la majorité de ces femmes (69%) aidaient leur conjoint, également salarié, à subvenir aux besoins de la famille ; et 31% d'entre elles étaient la principale source de revenus de leur famille. Sept employées de Fiji Fish ont fait des études secondaires et une d'entre elles n'avait qu'un niveau d'éducation primaire. Toutes les employées de Voko ont suivi des études secondaires, et l'une d'elles avait même fait des études supérieures.

Au total, 57% de ces femmes avaient des enfants et 50% de ces enfants étaient scolarisés. Certains d'entre eux poursuivaient des études soit à l'Institut de technologie de Fidji, soit à l'Université du Pacifique Sud. Une

partie du salaire des employées travaillant dans le secteur de la pêche industrielle est consacrée à l'éducation de leurs enfants.

Le statut des salariées varie : 38% d'entre elles travaillent à plein temps et 62% sont employées temporairement. Plus de 50% des femmes employées par des entreprises de pêche avaient auparavant une expérience professionnelle sans lien avec le secteur de la pêche. Seulement 29% des employées ont bénéficié d'une promotion ces cinq dernières années. La majorité des femmes travaillent pour ces entreprises de pêche depuis cinq ans environ, et 19% depuis plus de dix ans.

La majorité des employées considèrent qu'elles jouent un rôle important au sein de l'entreprise pour laquelle elles travaillent. Elles sont également satisfaites de leurs conditions de travail. Dans l'éventualité d'un changement d'emploi, 39% ont déclaré qu'elles envisageraient une autre carrière. Ces femmes participent aussi au travail communautaire : 61% d'entre elles mènent une action sociale, alors que 39% ne sont impliquées dans aucune activité communautaire.

Le statut économique des femmes dans la pêche industrielle

Toutes les employées perçoivent un salaire net hebdomadaire: 62% d'entre elles gagnent entre 50 FJD et 100 FJD, 29% entre 100 FJD et 200 FJD, et 29% plus de 200 FJD. Elles peuvent augmenter leur salaire net hebdomadaire en faisant des heures supplémentaires. Les entreprises versent également les cotisations pour leur retraite à la Caisse nationale de retraite des Îles Fidji (FNPF).

Les employées ventilent leur salaire net hebdomadaire en dépenses hebdomadaires et dépenses mensuelles. Le tableau 3 indique comment les dépenses sont réparties entre les achats de provisions, le coût des trajets en bus et les dépenses pour l'église. Ce sont les principales dépenses de ces femmes durant une semaine donnée. Cette analyse ne porte que sur 19 femmes, deux venant d'être embauchées.

Tableau 3. Répartition hebdomadaire du salaire des femmes

Achats	Répartition du salaire	Pourcentage d'employées
Provisions	< 50 FJD	42,1
	50 FJD – 100 FJD	52,6
	100 FJD – 150 FJD	5,3
Transport en bus	0 (pour celles qui se rendent au travail à pied)	31,6
	< 10 FJD	21,1
	10 FJD or >	47,3
Église	Aucune participation financière	47,3
	< 10 FJD	42,1
	10 FJD or >	10,6

En une semaine, les femmes consacrent la plus grande partie de leur salaire à l'achat de provisions.

Le tableau 4 indique la manière dont les employées des deux entreprises de pêche répartissent chaque mois leur salaire. Le tableau montre combien la participation financière des femmes à la vie du ménage est importante.

Tableau 4. Répartition mensuelle du salaire des femmes

Achats	Répartition du salaire	Pourcentage d'employées
Loyer	Propriétaire	10,5
	Aucune participation financière	73,7
	50 FJD – 150 FJD	10,5
	150 FJD – 250 FJD	5,3
Électricité	Pas d'alimentation en électricité	10,5
	Aucune participation financière	31,6
	10 FJD – 50 FJD	57,9
	50 FJD – 100 FJD	0
Eau	Aucune participation financière	36,8
	< 10 FJD	26,4
	10 FJD – 50 FJD	36,8
Crédit	< 10 FJD	0
	10 FJD – 50 FJD	10,5
	50 FJD – 100 FJD	0
Épargne	Aucune épargne	26,3
	Épargne	73,7
Assurance	Aucune assurance	78,9
	Assurance	21,1

La majorité des employées sont couvertes par l'assurance souscrite par leur employeur, mais elles ne contractent pas d'assurance privée.

Sur les 69% d'employées dont le conjoint est aussi salarié, une seule femme a une autre source de revenus. Environ 14% des femmes qui ont une autre source de revenus ont un conjoint au chômage.

Conclusion

Même si les femmes pratiquant la pêche artisanale n'ont jamais reçu de formation de base en gestion d'entreprise, leur expérience pratique de la vente sur les marchés leur a permis au fil des années d'acquérir de nombreuses connaissances à ce sujet. Elles ont également appris combien il est crucial de veiller autant que possible à la propreté et la bonne hygiène de leurs ressources destinées au marché. La façon dont ces ressources sont conservées et emballées montre que les règles d'hygiène sont respectées.

Les revenus générés par les femmes pratiquant la pêche artisanale, les propriétaires de petites entreprises et les employées des deux entreprises de pêche ont un effet multiplicateur sur leur famille et leur communauté. La contribution des femmes au secteur de la pêche industrielle a un impact considérable sur chaque entreprise de pêche et sur le pays dans son ensemble. Dans les deux entreprises de pêche, plus de 50% des employés sont des femmes. Une grande partie des revenus générés par les femmes dans ces deux entreprises est inves-

tie dans l'éducation de leurs enfants (par exemple, école primaire, secondaire, enseignement supérieur).

Cette étude montre que le travail des femmes dans le secteur de la pêche aux Îles Fidji, bien qu'il soit sous-estimé, représente une contribution socio-économique sensible à leur ménage, à leur communauté et à leur pays en général.

Bibliographie

- Lambeth L. 1999. What's Fishing? *Yemaya* 2, November (Abstract).
- Rajan J. 2005. Gilt-edged packet or economic straight jacket? A case study of cannery workers in Levuka, Fiji Islands. p. 153–166. In: Novaczek I., Mitchell J. and Veitayaki J (eds). *Pacific voices: Equity and sustainability in Pacific Islands fisheries*. Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, Suva, Fiji.
- Ram-Bidesi V. 1995. Changes to women's role in fisheries development in Fiji. p. 71–90. In: Matthews E. (ed). *Fishing for answers: Women and fisheries in the Pacific islands*. Women in Fisheries Network. Suva, Fiji: Oceania Printers Ltd.
- Slatter C. 1995. For food or foreign exchange? Subsistence fisheries and the commercial harvesting of marine resources in the Pacific. p. 137–147. In: Matthews E. (ed). *Fishing for answers: Women and fisheries in the Pacific islands*. Women in Fisheries Network. Suva, Fiji: Oceania Printers Ltd.
- Veitayaki J and Novaczek I. 2005. Voices, lenses and paradigms: Understanding fisheries development in the Pacific. In: Novaczek I., Mitchell J. and Veitayaki J. (eds). *Pacific voices: Equity and sustainability in Pacific Islands fisheries*. Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, Suva, Fiji.
- Vunisea A. 1995. Subsistence fishing, women, and modernization in Fiji. p. 101–107. In: Matthews E. (ed). *Fishing for answers: Women and fisheries in the Pacific islands*. Oceania Printers Ltd: Suva, Fiji.
- Vunisea A. 1996. Up against several barriers, *Samudra* 15, July.
- Vunisea A. 2005. Women's changing roles in the subsistence fishing sector in Fiji. In: Novaczek I., Mitchell J. and Veitayaki V. (eds). *Pacific voices: equity and sustainability in Pacific Islands fisheries*, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, Suva, Fiji.
- Sivoi W. 2004. Women in Fisheries. In: *Partners in Community Development* Suva, Fiji. Presentation to the "FSP Network Training in Community Based Coastal Resource Management", Galalai Island, Fiji, 15–19 November 2004.

Sources Internet

- Emberson-Bain A. Fishy business, www.newint.org/issue291/fishy.htm

Feature Stories: The future of Fiji's live rock, www.pand.org/about_wwwf/what_we_do/marine/nes/stories/index.cfm?uNesID

Fresco M.C. Role of somen in fisheries scrutinized in global symposium, www.bar.gov.ph/barchronicle/2002/apr02-16_30_roleof.asp

Gender Relations in Fisheries, www.wif.icsf.net/jsp/wif/english/home.sjp

Gonedau – fishy musings from the Pacific Islands, www.gonedau.blospot.com/2006/11/pacific-islands-women-in-fisheries.htm

Kronen M. et Vunisea A. Les femmes ne vont jamais à la chasse, mais elles pêchent : L'égalité des femmes et des hommes dans la formulation des politiques et la planification stratégique du secteur de la pêche côtière en Océanie. Hina, les femmes et la pêche, Bulletin d'information de la CPS n°17 – Avril 2008. www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/InfoBull/WIF_VF/17/Hina17.pdf

Kronen M. Aspects monétaires et non-monétaires de la pêche artisanale dans les pays insulaires océaniques. Hina, les femmes et la pêche, Bulletin d'information de la CPS n°16 – Mai 2007. www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/InfoBull/WIF_VF/16/WIF16VF.pdf

Kronen M. Statut socioéconomique des femmes travaillant dans le secteur des pêches: Les femmes et la pêche aux Tongas : études de cas réalisées dans les archipels des îles Ha'apai et Vava'u. Hina, les femmes et la pêche, Bulletin d'information de la CPS n°11 – Mai 2003. www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/InfoBull/WIF_VF/11/WIF11VF.pdf

Ram Bidesi V. Mise en valeur des ressources marines, politiques de la pêche et droits des femmes en Océanie, Bulletin d'information de la CPS n°18 – Juillet 2008. www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/InfoBull/WIF_VF/18/Hina18.pdf

Vunisea A. Les défis de la commercialisation des produits de la mer à Fidji. Bulletin d'information de la CPS n°14 – Janvier 2005. www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/InfoBull/WIF_VF/14/WIF14VF.pdf

Women and fisheries: Opening access in the Marshall Islands: www.globaleducation.edna.edu.au/globaled/go/pid/1884

Women in fisheries: Role of women, www.icsf.net/icsf2006/ControllerServlet?handler



1. Production primaire: récolte de produits de la mer frais destinés au marché.
 2. Production primaire: récolte.
 3. Production secondaire: vente de crabes de palétuviers au marché.
 4. Production secondaire: produits de la mer transformés au marché.
 (Photos: Jese Verebalavu).